

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

Conseil municipal : une motion contre le projet de parc éolien adoptée

Délibérations Conseil municipal du 13 octobre. Motion de refus du projet de parc éolien Champagnac La Prune/Saint-Paul . Le Conseil municipal, après étude des données à sa disposition, décide d'adopter la motion refus du projet de parc éolien Champagnac-La-Prune/Saint-Paul.

Pour : 8, contre : 0, abstention : 0.

Motion transmise pour avis consultatif et information au Préfet de la Corrèze.

Lancement procédure de dénomination des voies et numérotation des habitations. Au regard du devis présenté par La Poste et après renseignements pris sur la procédure, proposition d'effectuer la démarche d'adressage sans assistance et validation du principe général de dénomination et numérotage des voies et habitations de la commune.

Annulation de l'habilitation funéraire. Considérant aujourd'hui la complexité de la législation et de la réglementation funéraire mais également des contraintes sanitaires, d'hygiène et sécurité pour le personnel, le Conseil municipal décide d'annuler le renouvellement de l'habilitation de la commune dans le domaine funéraire.

Emploi. Recrutement à compter du 1^{er} novembre de l'emploi avenir au grade d'adjoint technique territorial.